

Procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 21 juillet 2020 à 17h30

Date de la convocation : 17 juillet 2020

Présents : Claude ESCAPE, Xavier BOURREC, Laurent MONTAGNE, Arnaud BINOCHE, Aline BARBIER, Francis GUERLIN, Gina CALICIURI, Valérie SALIES, Alain CASTAGNE

Absents : Néant

Procurations : Aurélie HORS a donné procuration à Aline BARBIER, Anne-Françoise ROGER a donné procuration à Claude ESCAPE

Secrétaire de séance : Arnaud BINOCHE

Monsieur le Maire donne lecture du procès verbal de la réunion du 16 juin 2020 qui est approuvé à l'unanimité.

Il propose ensuite une modification de l'ordre du jour en rajoutant un point concernant la demande d'arrêt des cloches de l'église particulièrement la nuit. Le conseil municipal approuve cette modification.

- Demande d'arrêt des cloches de l'église

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du courrier d'habitants de la commune qui souhaiteraient une réduction de la régularité des sonneries des cloches de l'église et en particulier la nuit.

Il précise que, selon lui, il ne peut être donné suite à cette requête compte tenu du fait que ces sonneries sont présentes depuis 1890 et font partie du patrimoine du village. D'autre part, cette demande émane de deux personnes et non d'une partie importante des habitants du village.

Le conseil municipal, après en avoir discuté, décide de ne pas accéder à cette demande et de maintenir en l'état les sonneries des cloches de l'église.

1°- Vote du budget primitif 2020 de la commune

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le budget primitif 2020 de la commune en détaillant les différents articles, chapitres et opérations des sections de fonctionnement et d'investissement.

Le budget primitif est équilibré comme suit :

- Fonctionnement : 233 133,94 €
- Investissement : 217 330,00 €

Il précise également que dans le cadre de ce vote, il est nécessaire de statuer particulièrement sur le montant des subventions attribuées aux associations qui sont prévues comme suit :

- Association des Maires : 250.00 €
- Gîtes de France : 350.00 €
- ACCA de Fillols : 180.00 €
- Club amitiés et loisirs : 340.00 €
- Foyer Laïque de Fillols : 600.00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le budget primitif 2020 de la commune tel que présenté par son maire ainsi que le montant des subventions aux associations.

2°- Vote du budget primitif 2020 du lotissement Camps de Cirers

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le budget primitif 2020 du lotissement Camps de Cirers qui ne comporte aucune inscription budgétaire compte tenu de l'arrêt à ce jour de cette opération. Le fonctionnement et l'investissement sont donc arrêtés à 0,00 € pour l'année 2020.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le budget primitif 2020 du lotissement Camps de Cirers tel que présenté par son maire.

3°- Questions diverses

- CFE : Mme Valérie SALIES pose une question concernant une possible exonération de CFE pour les entreprises du village. Monsieur le Maire répond que la CFE n'est pas de la compétence de la commune et qu'il faut que les entreprises concernées adressent une demande à la communauté de communes Conflent Canigó.
- Syndicat Mixte Canigó Grand Site : M. Alain CASTAGNE fait un compte rendu de la dernière réunion du Comité syndical. La présidente a été réélue et le budget du syndicat est d'environ 1,8 M d'euros. La cotisation des communes est fixée à 3,40 € par habitant.
- Retrait des épaves du village : M. Alain CASTAGNE propose de se rapprocher des propriétaires de terrains où des épaves de véhicules sont entreposées afin de trouver des solutions pour l'enlèvement de celles-ci (qui est une obligation légale).
- Création de « comités consultatifs » : Mme Aline BARBIER propose de créer des comités consultatifs constitués d'habitants du village et d'un ou deux conseillers municipaux afin d'organiser des discussions et des propositions sur diverses améliorations de la vie du village. Il est décidé de réfléchir sur un ou deux thèmes qui pourraient être abordés dans ces comités.

Après examen de l'ordre du jour, la séance est levée à 19h30.

Le Maire, Claude ESCAPE	Arnaud BINOCHÉ	Xavier BOURREC	Alain CASTAGNE	Gina CALICIURI	Laurent MONTAGNE
Anne- Françoise ROGER (proc. à ESCAPE C.)	Francis GUERLIN	Aline BARBIER	Valérie SALIES	Aurélié HORS (proc. à BARBIER A.)	